

Chronique du Nord Info

FÉVRIER 2010



cleborgne@sodet.com

Attirer et former des travailleurs qualifiés : une urgence

Par Charles Le Borgne
Directeur général et
commissaire au développement économique

Malgré le taux de chômage à la hausse, les entreprises québécoises sont de plus en plus confrontées à des problèmes de recrutement et de rétention de leur personnel. Cette tendance lourde affecte aussi notre région, comme en témoigne le rapport issu du Rendez-vous des gens d'affaires sur les pénuries de main-d'œuvre, qui a eu lieu le 7 octobre 2009.

Cette réunion fort productive, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville, a regroupé 45 meneurs locaux qui provenaient de divers secteurs de notre économie et d'organisations gouvernementales. Tous ont reconnu que notre territoire connaissait un taux de décrochage scolaire parmi les plus élevés au Québec et qu'il fallait y remédier. Tous ont reconnu également que malgré la croissance du chômage, la région éprouvait des difficultés à pourvoir les postes vacants s'adressant à des travailleurs qualifiés.

Le rapport, disponible dans la section NOUVELLES du site de la Chambre de commerce et d'industrie (www.ccitb.ca), propose des pistes de solutions autour de trois axes majeurs à prioriser : la formation de la main-d'œuvre, l'intégration de travailleurs immigrants et l'amélioration de l'organisation du travail.

Par exemple, nous pourrions, collectivement, suggère le rapport :

- encourager les stages en milieu de travail;
- motiver les employés en leur offrant des formations spécialisées;
- organiser des systèmes de navettes pour faciliter le transport des immigrants de Montréal vers nos zones d'emploi;
- faire valoir la région comme lieu de résidence et de travail;
- offrir un milieu de travail plus stimulant;
- faire preuve de flexibilité dans l'organisation du travail;
- valoriser le mentorat et le transfert des connaissances;
- reconnaître, beaucoup plus facilement, les diplômés des travailleurs étrangers qualifiés;

- augmenter l'offre de formations universitaires, pour l'entreprise, comme celles proposées par le Pôle universitaire des Basses-Laurentides.

Ces idées doivent être concrétisées et d'autres encore. Mais, pour une raison que j'ignore, nous éprouvons de la difficulté à apporter à nos organisations les changements nécessaires et à reconnaître, non pas les défis à surmonter, mais plutôt les efforts requis pour les relever. Pour contrer le décrochage, plusieurs ont recommandé que l'obtention du permis de conduire soit liée à la réussite scolaire. Si cette politique était bonne, pourquoi faudrait-il attendre dix ans avant de l'appliquer?

Charles Le Borgne

Directeur général et
Commissaire au développement économique
SODET (CLD)
450-430-6666 poste 107

**Société de
développement
économique Thérèse-
De Blainville (CLD)**

33, rue Blainville Ouest
Bureau 20
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1X1

Téléphone

450-430-6666

Télécopie

450-430-9652

Adresse électronique

info@sodet.com

**Nous sommes sur le
Web !**

www.sodet.com